



Note de positionnement

Faire de l'éducation un pilier de la résilience climatique

INTRODUCTION

L'urgence climatique est le défi majeur de notre époque, menaçant la stabilité humaine et économique. Pourtant, un levier d'action essentiel de résilience reste sous-mobilisé : l'éducation.

Les systèmes éducatifs sont loin d'être épargnés, ils sont hautement vulnérables aux chocs climatiques. Le constat est alarmant : en 2024 seulement, 242 millions d'élèves dans 85 pays ont vu leurs cours interrompus à cause de catastrophes climatiques ([UNICEF 2024](#)) provoquant la destruction des infrastructures, l'augmentation des risques d'abandon scolaire et l'accélération de la crise des apprentissages ; les chocs climatiques agissant comme multiplicateurs de vulnérabilité.

Pourtant, l'éducation fait également partie de la solution. Elle est un levier essentiel de sensibilisation, d'adaptation et de résilience, indispensable pour préparer les communautés aux chocs futurs. Cette reconnaissance est institutionnalisée au niveau mondial à travers l'Action pour l'Autonomisation Climatique¹ (ACE). Ce cadre, pilier de l'Article 12 de l'Accord de Paris (qui rappelle que l'éducation est l'outil fondamental pour former les citoyens et les professionnels nécessaires à l'atteinte des objectifs climatiques fixés par le traité), impose aux États de mobiliser l'éducation, la formation et la participation publique pour atteindre les objectifs climatiques. Elle est renforcée par le Plan d'Action de Lima², qui appelle à une intégration systématique du climat dans les politiques éducatives nationales.

Face à cette interdépendance critique, les cinq coalitions éducation (Coalition Éducation France, COSYDEP-Sénégal, CNT/EPT-Togo, CN-EPT/BF-Burkina Faso et CONAMEPT-Madagascar) s'unissent pour porter un plaidoyer collectif fondé sur des constats documentés, issus d'un travail de collecte de données, de consultations et d'analyses mené dans les pays cibles depuis 2023 ([Éducation et Environnement : réalités et pratiques au Togo, Sénégal, Burkina Faso et Madagascar](#)). Ce plaidoyer adopte une approche élargie de l'éducation, entendue comme un continuum allant de l'éducation formelle à l'éducation non formelle et informelle, tout au long de la vie. Il reconnaît ainsi le rôle central d'une diversité d'acteurs des systèmes éducatifs, communautés, organisations de la société civile, collectivités territoriales et acteurs de l'éducation populaire dans la construction de la résilience climatique. Ce plaidoyer revêt un caractère d'autant plus urgent que le nexus Éducation-Climat demeure largement sous-intégré dans les politiques publiques, tant éducatives que climatiques. Cette marginalisation financière persiste en dépit d'une volonté politique régionale croissante, comme le souligne la Déclaration régionale sur le renforcement de l'éducation climatique en Afrique de l'Ouest. Ce texte historique constate en effet à quel point l'éducation climatique visant le grand public en général ainsi que les acteurs de premier plan (jeunes professionnels déscolarisés ou analphabètes, hommes ou femmes) demeure jusqu'à présent « très peu financée, dispersée dans de nombreuses initiatives conduites le plus souvent par des ONG et associations locales disposant de très peu de moyens³ ».

Face à ces constats, nous appelons les gouvernements des pays cibles et la coopération française (via l'AFD et le MEAE) à agir en priorisant effectivement ces enjeux sur les plans politique et financier d'ici 2027. Cette mobilisation s'inscrit dans une dynamique internationale favorable, marquée notamment par la Déclaration sur le Programme commun pour l'éducation et le changement climatique adoptée à la COP28, ainsi que par le dixième anniversaire de l'Accord de Paris, d'autant plus qu'elle s'inscrit dans une dynamique internationale favorable, marquée par la [Déclaration sur le Programme commun pour l'éducation et le changement climatique](#) (COP 28) et 10 ans après l'Accord de Paris.

¹ L'Action pour l'Autonomisation Climatique (plus connue sous son acronyme anglais ACE pour Action for Climate Empowerment) est la dénomination officielle adoptée par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) pour désigner la mise en œuvre de l'Article 6 de la Convention originale et de l'Article 12 de l'Accord de Paris.

² La Déclaration de Lima et son Plan d'Action, formalisés lors de la COP20 au Pérou en 2014, est un cadre stratégique des Nations Unies qui exhorte les États à intégrer l'éducation, la formation et la sensibilisation au changement climatique dans leurs politiques nationales. Il fait le pont entre les Objectifs de développement durable (ODD) et l'Accord de Paris.

³ La Déclaration régionale sur le renforcement de l'éducation climatique en Afrique de l'Ouest a été signée en 2023 à Dubaï en marge de la COP28 : elle découle d'une enquête menée par les pays membres du Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) et de UN CC:Learn auprès d'une centaine de personnes et d'institutions occupant une place centrale dans l'éducation climatique en Afrique de l'Ouest.

DÉFINITION DU NEXUS ÉDUCATION-CLIMAT

Par nexus Éducation-Climat, les cinq coalitions ciblent la relation d'interdépendance et l'urgence d'action entre l'éducation et la crise climatique. Ce nexus est appréhendé sous un double constat alarmant : l'éducation est à la fois victime du changement climatique (scolarités interrompues, destruction des infrastructures, chocs climatiques comme multiplicateurs de vulnérabilité) et un levier d'adaptation et de résilience fondamental, qui requiert une transformation des systèmes éducatifs pour en faire des piliers de la résilience communautaire et individuelle.

NOTRE VISION COMMUNE/NOS MESSAGES

Face à l'urgence climatique et aux inégalités croissantes qu'elle exacerbe, nous portons une vision commune : **faire de l'éducation un pilier stratégique et durable de la résilience climatique et de la justice sociale**. Nous portons la conviction forte que le droit à une éducation de qualité, inclusive et équitable ne peut être dissocié du droit fondamental à un environnement sain, ni de la responsabilité collective de garantir un avenir viable aux générations présentes et futures.

Nous affirmons que le nexus Education-Climat doit être reconnu, planifié et financé comme une priorité politique majeure. Des systèmes éducatifs résilients, inclusifs et durables sont essentiels pour protéger la continuité des apprentissages, former des citoyennes et citoyens capables d'agir, et renforcer la cohésion sociale.

L'éducation à l'environnement et au développement durable ne peut plus être marginale, optionnelle ou sous-financée. Elle doit être pleinement intégrée dans les politiques éducatives, les curricula, la formation des personnels et les dispositifs d'éducation non formelle et de formation professionnelle.

Nous appelons les gouvernements du Burkina Faso, de Madagascar, du Sénégal et du Togo à faire du nexus Education-Climat un pilier des politiques climatiques et éducatives, en engageant des actions concertées, ambitieuses et équitables.



Nous appelons également la France à faire du nexus Education-Climat une priorité de sa politique de coopération internationale, en apportant un soutien technique et financier aux politiques, programmes et projets dédiés dans ces pays.

Ceci, afin de bâtir des sociétés résilientes face au changement climatique.

NOS CONSTATS CLÉS

• Faible priorisation politique et budgétaire de l'EEDD

Dans les quatre pays étudiés, l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) reste insuffisamment priorisée politiquement et budgétairement, ce qui freine sa mise en œuvre et son potentiel de renforcement de la résilience face aux chocs climatiques. Elle demeure souvent optionnelle et peu structurée : au Sénégal, au Togo et à Madagascar, 70% à 72% des enseignant·e·s y consacrent moins de deux heures par semaine (49% au Burkina Faso), traduisant l'absence d'un cadre clair et d'un temps réellement dédié dans les curricula.

Si des cadres stratégiques existent, leur traduction en politiques éducatives concrètes reste limitée. Au Sénégal, le Plan Sénégal Émergent (2019-2023) et le PAQUET (2013-2025) reconnaissent l'enjeu, mais les engagements se concentrent principalement sur la sensibilisation ou la conformité environnementale, sans transformation systémique des programmes et de la gouvernance éducative. À l'inverse, le Burkina Faso s'est doté d'outils plus structurants (SNEE, PASNEEE 2022-2024, cadre légal), témoignant d'une intention politique plus affirmée.

Malgré ces avancées, un verrou commun persiste : **l'absence, dans les quatre pays, de budget étatique prévisionnel dédié à l'EEDD**, qui empêche le passage à l'échelle et fragilise la continuité des actions. Dans ce contexte, l'alignement avec les dynamiques internationales (COP28), la Déclaration régionale pour le renforcement de l'éducation climatique en Afrique de l'Ouest et les orientations de la coopération française constitue une opportunité à saisir pour faire de l'EEDD une priorité budgétaire et programmatique.

• Insuffisance de formation et de ressources pédagogiques sur l'EEDD

Pour renforcer la prévention des risques climatiques et développer des compétences d'adaptation, l'EEDD doit être intégrée dès le plus jeune âge dans l'éducation formelle, non formelle et la formation professionnelle. Or, malgré un intérêt manifeste des élèves pour l'éducation environnementale estimé entre **43 % et 63 %** dans les quatre pays enquêtés - les enseignant·e·s restent insuffisamment outillé·e·s pour aborder le changement climatique, faute de formation et de ressources adaptées. Au Sénégal, **81 %** des enseignant·e·s soulignent un manque d'outils ; au Togo, **71,4 %** déclarent manquer de temps (et de formation) ; au Burkina Faso, **64,9 %** identifient d'abord un besoin de formation ; et à Madagascar, seuls **18 %** des enseignant·e·s disposent d'un diplôme pédagogique, fragilisant la transmission des savoirs et la qualité des apprentissages en EEDD.

Cette situation est confirmée par les recommandations formulées aux gouvernements : **23% des enseignant·e·s au Togo, 65% au Sénégal, 32% au Burkina Faso et 70% à Madagascar** mentionnent explicitement la nécessité de renforcer la formation et l'accompagnement pédagogiques.

Enfin, l'EEDD reste encore insuffisamment structurée dans les curricula et les manuels scolaires : elle apparaît principalement de manière transversale, ponctuelle et souvent dans une approche théorique. En conséquence, les compétences nécessaires pour **mesurer, prévenir, maîtriser et corriger** les impacts environnementaux demeurent peu intégrées dans les référentiels et programmes de formation technique et professionnelle, limitant la capacité du système éducatif à préparer les apprenant·e·s aux défis d'adaptation et de transition.

- **Faible intégration de la résilience climatique dans les plans sectoriels éducation et climat**

La résilience des systèmes éducatifs reste faiblement intégrée dans les plans sectoriels de l'éducation et les cadres climatiques nationaux. Selon une [étude du NAP Global Network et de Save the Children](#) (2025), **si la majorité des Plans nationaux d'adaptation (PNA) mentionnent l'éducation, moins de la moitié l'intègre dans les analyses de risques climatiques**, traduisant un déficit de données sur les impacts et besoins spécifiques du secteur.

Cette tendance se retrouve dans les pays étudiés. Au Sénégal, l'éducation n'est pas identifiée comme secteur vulnérable dans le PNA, mais elle semble indirectement prise en compte à travers la gestion des risques d'inondation et de destruction des infrastructures. Au Burkina Faso, l'absence d'un volet éducatif structuré dans le PNACC illustre la faible priorisation du secteur, malgré une prise en compte transversale du renforcement des capacités et l'existence de stratégies complémentaires sur l'éducation au changement climatique. Au Togo, l'éducation reste absente du PNA et des instances de gouvernance climatique, bien que des mécanismes de coordination intersectorielle peuvent influencer les politiques éducatives.

Par ailleurs, l'insuffisance de compétences techniques des ministères de l'Éducation pour analyser les vulnérabilités éducatives et accéder aux financements climatiques, soulignés par l'[IIEP](#), constitue un défi commun, limitant les investissements dans la résilience des infrastructures scolaires, la continuité pédagogique et la sécurité des écoles. Toutefois, des initiatives soutenues par l'UNICEF, le Partenariat mondial pour l'éducation et le Fonds vert pour le climat montrent que **l'alignement entre planification éducative et adaptation climatique est possible et efficace, à travers des infrastructures scolaires résilientes et des dispositifs de continuité pédagogique**.

- **Une insuffisance de synergie entre les politiques éducatives et climatiques**

Malgré la multiplication des cadres stratégiques en matière d'environnement et d'éducation en Afrique de l'Ouest et dans les pays partenaires, **une faible synergie persiste entre politiques éducatives et climatiques. Au Burkina Faso, à Madagascar, au Sénégal comme au Togo, les stratégies nationales mentionnent la sensibilisation, la formation ou l'intégration de principes environnementaux, mais peinent encore à se traduire en transformations structurantes des curricula, de la planification ou de la gouvernance éducative**. Cette déconnexion se retrouve dans les politiques climatiques, notamment au niveau des Plans nationaux d'adaptation (PNA) et des Contributions Déterminées au niveau national (CDN) issues de l'Accord de Paris. La participation des ministères de l'Éducation aux processus climatiques demeure limitée : si **58 %** associent le ministère de l'Éducation à la mise en œuvre, seuls **11 %** l'ont consulté lors de l'élaboration, et rares sont ceux qui l'intègrent dans les mécanismes de coordination ou de suivi-évaluation. Par ailleurs, seules **27 %** des actions éducatives prévues sont budgétisées, ce qui freine le passage de l'intention à l'action ([NAP GLOBAL NETWORK](#)). À ce titre, [l'initiative Climate-Smart Education Systems](#) (PME, Save the Children et l'UNESCO/IIEP) constitue une approche structurante pour intégrer l'adaptation et la durabilité environnementale dans les plans et budgets sectoriels, et renforcer la coordination intersectorielle portée par les ministères de l'Éducation.

NOS RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

D'ici 2027, nous appelons les gouvernements des pays cibles et la coopération française :

01

Intégrer la résilience des systèmes éducatifs dans les plans sectoriels de l'éducation et les cadres climat (Plans nationaux d'adaptation, contributions déterminées au niveau national), avec des dispositifs de continuité pédagogique conformément aux recommandations du Plan d'Action de Lima.

Au Burkina Faso, le projet majeur REPAIR (Restoring Education System Performance and Improving Resilience), mis en œuvre avec le soutien de la Banque mondiale et du Partenariat mondial pour l'éducation, vise à renforcer la résilience du système éducatif en intégrant des infrastructures scolaires climato-résilientes, l'éducation en situation d'urgence et le renforcement des capacités institutionnelles pour une planification fondée sur des données.

02

Institutionnaliser l'EEDD dans les curricula, les manuels et la formation initiale/continue des enseignant.e.s, avec des ressources pédagogiques validées. Il est urgent de dépasser la simple sensibilisation pour mettre en œuvre les six piliers de l'ACE. Cela implique de doter les élèves et les professionnels de compétences réelles pour l'adaptation, garantissant une autonomisation face aux chocs environnementaux.

*Le **plaidoyer de la CN-EPT/BF** a abouti à l'intégration des enjeux environnementaux et du développement durable dans les curricula scolaires à travers la conception, la validation et la remise officielle le 8 mai 2025 d'un module destiné à prendre en compte l'enseignement de l'environnement dans les écoles, lycées, collèges au Burkina Faso. Ledit module est intitulé « Module de formation sur l'éducation environnementale en lien avec la REDD+ au profit des enseignants(es) du préscolaire, primaire, post-primaire et du secondaire du Burkina Faso ».*

03

Créer des lignes budgétaires dédiées Éducation-Climat, en mobilisant budgets nationaux et financements internationaux (Union Européenne, Banque Mondiale, Fond Vert Climat, Partenariat Mondial pour l'Education, Education Cannot Wait, contributions déterminées au niveau national). En cohérence avec les engagements de la Déclaration régionale sur le renforcement de l'éducation climatique en Afrique de l'Ouest, la mobilisation de ressources mixtes (publiques et internationales) est impérative pour transformer l'opportunité démographique en levier de résilience. L'investissement doit couvrir non seulement l'adaptation des infrastructures, mais aussi la dotation des jeunes en capacités d'atténuation

Le projet BRACE (Building the Climate Resilience of Children and Communities through the Education Sector) du Fonds vert pour le climat (FP274), co-financé avec le PME et Save the Children, est une initiative pilote visant à renforcer la résilience des systèmes éducatifs par des écoles plus climato-adaptées, des curricula intégrant le climat et des systèmes d'alerte aux écoles. Il est mis en œuvre dans trois pays pilotes : Cambodge, Soudan du Sud et Tonga.

04

Renforcer la coordination intersectorielle (Éducation-Environnement-Protection sociale-Santé-Finances...) avec des mécanismes de gouvernance clairs

La [rentrée verte au Togo](#) co-organisée par les ministères de l'éducation nationale et de l'environnement et des ressources forestières, dirigée par des autorités locales et préfectorales, est un bel exemple de coopération intersectorielle pour un développement durable et un environnement plus sain.

05

Renforcer l'appui de la coopération française, en intégrant explicitement le nexus Éducation-Climat dans les cadres de coopération et les appuis budgétaires/techniques. La France doit assumer ses engagements au titre de l'ACE en faisant de l'éducation un levier d'action pour l'autonomisation climatique

Le projet [ADAPT'ACTION](#) au Sénégal. L'objectif du programme AdaptAction de l'AFD est d'internaliser les enjeux climat dans le système éducatif par la démonstration du rôle de levier que l'éducation peut jouer dans les réponses à apporter aux défis du changement climatique. La stratégie d'intégration s'appuie sur deux principes essentiels que sont : le continuum éducatif et l'approche par les compétences.

Cette note de positionnement est produite par les coalitions éducation du **Sénégal (COSYDEP)**, du **Burkina Faso (CN-EPT/BF)** du **Togo (CNT/EPT)** de **Madagascar (CONAMEPT)** et de la **France (Coalition Éducation)**. Ensemble, ces coalitions ont structuré une alliance stratégique, en droite ligne des recommandations de la Déclaration régionale pour le renforcement de l'éducation climatique en Afrique de l'Ouest pour placer l'éducation au cœur de la résilience environnementale. Après avoir réalisé des diagnostics approfondis sur l'éducation au développement durable dans l'enseignement de base puis la formation professionnelle, ce réseau de **plaidoyer transnational** capitalise sur des expertises complémentaires : les coalitions africaines apportent des solutions de terrain et des innovations locales, tandis que la coalition française assure le relais auprès des bailleurs internationaux.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement, Éducation À Voix Haute et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la France. Son contenu relève de la seule responsabilité de la CN/EPT Burkina Faso, la CN EPT Togo, la Coalition Education France, la COSYDEP Sénégal et la CONAMEPT Madagascar et ne reflète pas nécessairement les opinions des partenaires financiers dont Oxfam Danemark et GPE.



L'ÉDUCATION À VOIX HAUTE
plaidoyer et responsabilité sociale



Conamept, +261 34 05 045 54, conameptmada@gmail.com, Antananarivo,
Cosydep Sénégal, +221 33 827 90 89, cosydep@gmail.com, PGFP+29F, Dakar, www.cosydep.org
CN EPT Burkina Faso, +226 25 40 86 96, cneptbf@yahoo. 05 BP 6515 Ouagadougou, Burkina Faso, cneptbf.org,
CNT EPT Togo, +228 22 26 49 47, contact@cnt-ept.org, Lomé, Togo, cnt-ept.org/
Coalition Education, communication@coalition-education.fr, 53 bd de Charonne, Paris 11e, France, [coalition-éducation.fr](http://coalition-education.fr)